

# *Message aux convives des RIA*

Les restaurants interadministratifs de SAINT-BRIEUC et de PLOUFRAGAN sont propriété du Département. La gestion en a été confiée aux usagers qui se sont constitués en association de gestion. En tant que convive adhérent, vous êtes automatiquement membre de cette association.

L'association a confié par appel d'offres la fabrication des repas à une société spécialisée. Il est particulièrement important que les usagers s'impliquent dans la gestion du restaurant en participant aux travaux de l'association. Vous avez une occasion unique de le faire en participant à

## **L'assemblée générale du jeudi 30 mars prochain à 11h30 dans la salle club du RIA de Saint-Brieuc**

Avant cette assemblée générale, nous vous incitons à faire acte de candidature pour intégrer le Conseil d'Administration de l'association. Nous vous précisons que cet engagement est très peu contraignant puisqu'il consiste à participer en moyenne à une réunion trimestrielle du conseil d'administration et une réunion semestrielle pour les élus à la commission de surveillance.

En étant candidat au CA, vous aurez un rôle actif dans la vie de votre restaurant en participant aux échanges avec les cuisiniers et chefs-gérants, en faisant part de vos suggestions d'évolution et en relayant les remarques de vos collègues qui y viennent déjeuner.

Vous pouvez faire acte de candidature directement en vous identifiant et en laissant un message sur le site du RIA. Vous pouvez par ailleurs vous adresser à la personne à l'accueil pour laisser vos coordonnées ou pour demander à rencontrer Gilles LE GARZIC, responsable du restaurant et salarié de l'association, ou un membre du CA pour obtenir plus d'explications (coordonnées à demander à l'accueil).

Merci.